



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Finances locales

Question écrite n° 50961

Texte de la question

M Roland Beix attire l'attention de M le secrétaire d'Etat aux collectivités locales sur l'importance des dépenses de communication et de promotion des départements et des régions. Il lui demande de lui faire connaître le montant de ces dépenses. Afin d'établir des comparaisons utiles, il sollicite cette information sous forme de ratio par habitant et par collectivité.

Texte de la réponse

Reponse. - Les instructions sur la comptabilité des départements et des régions ne prévoient pas de manière explicite l'inscription des montants des dépenses en matière de communication et promotion dans leurs budgets et leurs comptes administratifs. Par conséquent, le montant de ces dépenses et a fortiori leur niveau par habitant ne peuvent être matériellement calculés.

Données clés

Auteur : [M. Beix Roland](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50961

Rubrique : Collectivités locales

Ministère interrogé : collectivités locales

Ministère attributaire : collectivités locales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 1991, page 4875